

**Nombre de Délégués :**

En exercice	116
Présents	64
Procurations	9
Votants	73

**DELIBERATION N°8-070622**

**Objet : Réhabilitation et mise en sécurité des parties extérieures au Centre d'exploitation : réhabilitation de la plateforme de déchargement – sous traitance**

L'an deux mille vingt-deux, le sept juin, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marcillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 30 mai 2022*

**Étaient présents :****POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Joël PARKITNY	
BORREZE	Pierre CHEVALIER	
CALVIAC EN PERIGORD	Sylvie MENARDY	
CARLUX	Marie-Laure FERBER	
CARSAC AILLAC	Laurent LACOMBE	Andrée CAMBIER
JAYAC	Guy ESTRUC	
PAULIN	Alain PERIQUOI	
PECHS-DE-L'ESPERANCE		
SALIGNAC EYVIGUES	Jacques FERBER	Didier DELBARY
SIMEYROLS	Marlène RODRIGUEZ	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET		
ST GENIES	Charles MOLINA	
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Hervé MARCUS
STE MONDANE	Eric BOURDET	
VEYRIGNAC		

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :**

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	Martine CONSTANT
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Patrick ARMAGNAT	Francis COUSIN
FLORENT GAUMIER	Mathias LUCAS	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT	Véronique BENITTA	Damien BARD
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :**

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :**

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	Elisa COUSIN
COLY-ST AMAND	Jean-Louis BREUIL	
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT	
LES EYZIES		
LES FARGES	Philippe LAVIEVILLE	
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	Marie-Paule HIAUT
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Cyril CERF	
VALOJOULX		

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :**

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	
MARCILLAC ST QUENTIN	Michel ANDRE	
MARQUAY	Sylvie JESINGHAUS	Nathalie GLEMAREC
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	Fabien PERUSIN
SARLAT LA CANEDA	Marie-Pierre VALETTE	Marie-Pierre DELATTAIGNANT
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	
ST VINCENT DE COSSE		
ST VINCENT LE PALUEL	Christine DANGREMONT	Eric ALARD
STE NATHALENE		
TAMNIÉS	Isabelle MONTGERMONT	
VEZAC	Sylvie DELBARY	Christian SESTARET
VITRAC	Eric GAUTHIER	

**Excusés :**

Mme Dorothee DELTEIL (*Peyzac-le-Moustier*)

**Procurations :**

Mme Catherine CHEYROU (*Paulin*) donne procuration à M. Alain PERIQUOI (*Paulin*)  
M. Marc PONS (*Tamniès*) donne procuration à Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniès*)  
Mme Christine LASCOMBE (*Marcillac-Saint-Quentin*) donne procuration à M. André MICHEL (*Marcillac-Saint-Quentin*)  
Mme Marie-Annick DUCOIN-HAZARD (*Saint-Laurent-la-Valée*) donne procuration à M. Lilian GILET (*Saint-Laurent-la-Valée*)  
Mme Claudine FARFAL (*Saint-Cybranet*) donne procuration à M. Alain BIELHER (*Saint-Cybranet*)  
M. Dominique HERMENAULT (*Borrèze*) donne procuration à M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*)  
Mme Marion CHAPUT (*Saint-Geniès*) donne procuration à M. Charles MOLINA (*Saint-Geniès*)  
M. Hervé MENARDIE (*Saint-Martial-de-Nabirat*) donne procuration à François DEFONTAINE (*St-Martial-de-Nabirat*)  
M. Francis JAGOURED (*Jayac*) donne procuration à M. Guy ESTRUC (*Jayac*)

M. Lilian GILET (*Saint-Laurent-la-Valée*) a été élu secrétaire de séance.

.....

Le Président rappelle les délibérations de l'assemblée :

- en date du 02/07/2021 choisissant le cabinet ING'MO de Cénac et St Julien (24250) pour assurer la maîtrise d'œuvre en lien avec la réhabilitation et la mise en sécurité des parties extérieures au Centre d'Exploitation.
- En date du 11/03/2022 choisissant les Ets SIORAT, 24750 BOULAZAC, pour réaliser les travaux de réhabilitation de la plateforme de déchargement, pour un montant de 94.789.25 €HT soit 113 747.10€ TTC.

Il s'agit d'un marché de travaux sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

Le Président rappelle l'urgence d'intervenir, pour des raisons de sécurité, sur une zone du quai de déchargement qui présente un défaut de structure et qui doit être consolidée rapidement. Le reste des travaux sera réalisé à l'automne.

Les Ets SIORAT ont fait part de leur souhait de sous-traiter aux Ets Michel LAJARTHE de Julilhac le Grand (24630) des travaux de maçonnerie pour un montant de 4 387.96€ HT.

La réglementation en vigueur stipule que compte tenu qu'il s'agit d'un marché de fournitures comportant des services ou accompagné de travaux de pose ou d'installation, le recours à un sous-traitant est possible dans le cas où le titulaire du marché fournit le matériel dans sa totalité et que le sous-traitant réalise le transport et/ou l'installation.

A contrario, la sous-traitance n'aurait pas été possible pour la fourniture d'une partie du matériel.

**AR Prefecture**

024-252402284-20220607-08070622-DE  
Reçu le 17/06/2022  
Publié le 17/06/2022

Le Président de séance propose donc à l'assemblée de se positionner sur ce dossier.

Vu l'avis du Bureau Syndical réuni en session ordinaire le 30 mai dernier,  
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le titulaire du marché (Ets SIORAT) à sous-traiter aux Ets Michel LAJARTHE de Julilhac le Grand (24630) des travaux de maçonnerie pour un montant de 4 387.96€ HT.
- **Confirme** l'urgence d'intervenir sur la structure du quai afin d'assurer la sécurité du site,
- **Mandate** le Président pour mettre en œuvre ces travaux et signer les documents à intervenir.
- **Donne** délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ce marché afin que les travaux de consolidation et de réhabilitation du quai puissent intervenir au plus tôt.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 07 juin 2022.

Jérôme PEYRAT  
Président C.T.O.M.  
du  
LABOUR  
PÉRIGORD  
NOIR  
20-24200 MARCILLAC